



# RAPPORT ANNUEL

1<sup>er</sup> JUILLET 2017 AU 30 JUIN 2018

**aqder** Association québécoise  
des directeurs et directrices  
d'établissement d'enseignement retraités

## *Mot du président*



### **L'AQDER se remet en question**

Nous vous présentons pour la première fois un rapport annuel basé sur l'année d'activités, soit de juillet à juin. Cette décision prise l'an passé permet de couvrir nos actions jusqu'à ce jour plutôt que de cesser le compte rendu en décembre.

La remise en question annoncée en manchette s'étend à plusieurs de nos champs d'action. L'embauche d'un nouveau conseiller en assurances, actuaire de formation, à l'automne 2017, nous a mis en face de plusieurs pistes de travail dans ce dossier. Même constat quant à nos fondements; la démarche de planification stratégique nous a conduits à questionner notre devise, notre mandat, nos objectifs et à mettre en valeur nos sections. Dans le dossier reconnaissance, nous avons créé une nouvelle façon de renouer le contact avec nos membres de longue date. Le site Internet est revu de fond en comble pour permettre à nos gens de s'y retrouver plus facilement. Les affaires économiques visent à élaborer des outils pertinents, disponibles rapidement. Et nous gardons sans cesse à l'esprit qu'il faut offrir des services qui peuvent être différents pour les adhérents récents et ceux de nos membres qui atteignent un grand âge.

Les actions entreprises dans chacun de nos domaines d'intervention seront élaborées au fil des pages suivantes.

## **Des administrateurs professionnels et rigoureux**

J'ai beaucoup de chance. L'équipe du conseil d'administration que j'ai l'honneur de présider est constituée de personnes impliquées au plus haut niveau et dédiées avec cœur au dossier qui leur est imparti. J'inclus sans hésitation notre directeur général, M. Denis Bédard, au nombre de ces complices. Le conseil d'administration s'est réuni à 10 reprises dont 7 fois pour la journée entière. Il a de plus tenu une rencontre téléphonique. Nous avons également planifié 3 conseils des présidents sans oublier les nombreux comités et groupes de travail auxquels des répondants ont participé.

Je tiens à remercier sincèrement mes collègues du CA : Denise Desjardins-Labelle, Clément Lemoine, Gaston Bouchard, Gisèle Daoust, Alain Ouellet et Jean-Marc Proulx. Ils sont les figures de proue de notre association. Ils agissent comme l'avant-garde qui voit venir les changements et qui propose la séquence d'actions qui y conduiront.



Gisèle Daoust  
Secrétaire



Clément Lemoine  
Trésorier

## *Dossier assurances*

- Le conjoint qui atteint 65 ans avant le membre
- Le régime d'assurance de l'AQDER, analysé sous toutes ses coutures



Les membres du comité des assurances sont :  
Louise Cousineau, Gaston Bouchard, Hélène Robillard  
Maurice Dufour, Laurent Aubin, Jean-Pierre Gagné, secrétaire, Denis Bédard

### **Le conjoint qui atteint 65 ans avant le membre**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le conjoint qui atteint 65 ans avant le membre a le choix de demeurer dans le régime avec l'Industrielle Alliance avec une surprime ou de passer à la RAMQ. **Ceci ne concerne que la partie médicaments.** Le membre qui passe à la RAMQ conserve sa couverture pour la partie santé complémentaire c'est-à-dire pour

la maladie, pour certains médicaments non remboursés par la RAMQ et acceptés par notre assureur, ainsi que l'assurance voyage et l'annulation voyage.

## **Le régime d'assurance de l'AQDER, analysé sous toutes ses coutures**

A notre rencontre de démarrage en décembre dernier, notre conseiller nous présenta les différents dossiers les plus urgents et les corrections ou modifications à y apporter. Des analyses très pointues sont présentement en cours sur les dossiers suivants :

- Analyse comparative de positionnement du régime de l'AQDER;
- Niveau de protection et structure tarifaire de la garantie Vie;
- Bonification des protections Santé (sondage à planifier);
- Passage à la RAMQ (médicaments) pour tous les membres de l'AQDER.

Ces analyses nous démontrent qu'il y a des économies à réaliser en assurance santé, ce qui pourrait nous permettre d'ajouter certaines protections. Le comité des assurances a repoussé pour un certain temps le sondage sur les protections, en attente des derniers développements dans les diverses études et analyses.

Dans tous ces dossiers, notre objectif premier demeure toujours d'offrir la meilleure protection au moindre coût et aussi d'assurer la pérennité de nos régimes d'assurance Santé et Vie.



Gaston Bouchard  
Répondant du dossier des assurances au conseil  
d'administration

## *Affaires économiques*

- Le CAÉ s'organise
- Les régimes de retraite, un dossier à suivre
- Des capsules d'information sur le site



### **Le CAÉ s'organise**

Après avoir revu l'historique du CAÉ, ses membres ont confirmé que leur mission était de travailler au mieux-être financier des membres de l'AQDER. Les principaux dossiers concernent donc les finances personnelles, la planification successorale et les pré-arrangements, les régimes de retraite et les ententes de commandite. Après un partage des responsabilités, chaque membre du CAÉ fera une analyse de son dossier et préparera un document de présentation à placer sur le site de l'AQDER, à l'onglet CAÉ. Le travail se poursuivra tout au long de l'année 2018.

### **Les régimes de retraite, un dossier à suivre**

À chacune des rencontres, les membres du CAÉ feront le point sur le dossier des différents régimes de retraite. Le suivi concernant le RRPE sera priorisé étant donné l'application de la loi qui suspend l'indexation de la rente pour les 6 prochaines années. Ce travail se fera conjointement avec les rencontres du groupe de la Tribune pour les 2 prochaines années. On veut également assurer une présence active en regard des autres régimes de retraite dont les membres de l'AQDER font partie. Il faudra en suivre l'évolution.

## Des capsules d'information sur le site

Les membres du CAÉ pensent que ce moyen sera plus invitant et plus apprécié des gens de l'AQDER.

Les premiers dossiers ciblés sont la fiscalité et les pré-arrangements qui devraient voir le jour en 2018. La préparation de ces capsules demande un certain doigté et fait appel à de nouvelles techniques. D'autres dossiers suivront.

Les principaux dossiers en préparation sont l'organisation d'une session de formation pour les futurs retraités et la planification d'ateliers pour les prochaines rencontres annuelles. Naturellement, les objectifs de travail du CAÉ se situeront dans le cadre de la planification stratégique de l'AQDER pour les prochaines années. Le mandat du CAÉ ainsi que son plan d'action seront ajustés en conséquence.



Les membres du CAÉ sont :

Jean-Guy Couture, Laurent Aubin, Michel Poirier secrétaire

Denis Bédard, Clément Lemoine

Paul Peterson, président, Yvan Ouellet

## *Orientations 2015-2017*

- Planification stratégique
- Soutien aux sections



### **Orientations 2015-2017**

Après l'analyse des éléments à développer afin d'engager les différentes instances de l'AQDER dans une démarche de planification stratégique, le conseil d'administration a décidé de prolonger les orientations 2015-2017 pour l'année 2018. Ainsi, les membres du conseil d'administration ont élaboré le plan d'action 2018 à l'aide des priorités énoncées lors de la démarche d'élaborations des orientations en 2014.

### **Planification stratégique**

Les différentes instances de l'AQDER sont inscrites dans une démarche de planification stratégique depuis l'automne 2017. Les étapes de développement d'une **planification stratégique** conduisent l'AQDER à faire le point sur les orientations de l'organisme, sa mission, sa vision et les buts qu'elle poursuit.

La première étape, amorcée à l'automne 2017, vise la mise à jour de la devise, de la mission. Ces éléments dataient de la fondation de notre association en 1976. En plus, suite aux réflexions du groupe de travail et du conseil des présidents, le conseil d'administration a proposé de préciser les domaines d'interventions de notre association de personnes retraitées et le rôle des sections. Pour ce faire, des modifications aux statuts et règlements seront proposées à l'assemblée générale de juin 2018 pour ratification.

La deuxième étape est en cours de processus depuis la rencontre des présidents de février 2018. Il s'agit d'identifier les facettes de l'organisation pour lesquelles nous procéderons à l'analyse des écarts. Ce travail commencera à l'automne prochain.



Les membres du groupe de travail sur la planification stratégique sont :

Marcel Lebel, Laurent Aubin, Denis Lemieux  
Denise Desjardins-Labelle, Jean-Marc Proulx  
Michel Pichette, Denis Bédard

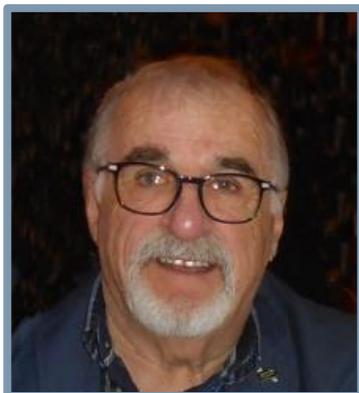
### **Soutien aux sections**

Pour une troisième année consécutive, un soutien financier a été offert aux sections qui désirent offrir des projets particuliers à leurs membres. Ces activités doivent être en lien avec les orientations de l'AQDER et le plan d'action de la section concernée. Durant l'année 2017-2018, des allocations spécifiques furent données à deux sections. Ces deux projets présentaient une dimension particulière très intéressante pour l'ensemble des membres de l'AQDER, c'est-à-dire des retombées pour un grand nombre de personnes de plusieurs sections. L'intérêt suscité par cette opportunité financière offerte aux sections sera analysée dans la prochaine année dans le cadre de la planification stratégique.

Denise Desjardins-Labelle

## *Les communications*

### - Le changement pour rendre l'information disponible



Les communications doivent être considérées comme un outil indispensable pour une association. C'est ce qui fait que les membres sont toujours au diapason de ce qui se vit et de ce qui se prépare. C'est ainsi qu'une politique de communication fut adoptée l'an passé permettant une réorganisation des moyens afin de demeurer au plus près des membres. Rappelons que le site repensé prend des allures plus conviviales et permet à ses membres d'avoir de l'information, des services auxquels chacun et chacune est en droit de s'attendre.

Au cours de l'année, celui-ci a déjà subi des changements appréciables et continue d'être bonifié selon les exigences du service à rendre à tous nos adhérents.

Les moyens privilégiés pour diffuser l'information ont été repensés en trois volets. D'abord, tous les grands dossiers offerts par l'AQDER comme les assurances, les affaires économiques, la retraite, les politiques, les services aux membres pour ne citer que ceux-là, trouvent leurs explications dans les différentes pages du site web. Ils sont présentés pour une navigation facile afin d'y retrouver des réponses rapidement.

Un deuxième volet est celui des publications. L'InformAQDER est produit en format papier pour les membres qui n'ont pas accès à l'Internet ou qui n'ont pas encore prévu faire le virage informatique. C'est leur droit. Il est important de noter que la production papier reste pour l'AQDER une mesure importante et nécessaire à conserver pour les membres. Pour ceux et celles qui ont accès facilement à l'Internet, l'InformAQDER

Express offre des nouvelles placées en exergue et des liens navigables conduisant vers l'explication détaillée.

Le troisième volet qui ressort de la nouvelle politique des communications est le fait que votre association permette, autorise et encourage ses sections membres à créer leur propre page web et à assumer l'hébergement. Qui plus est, des capsules de formation sur la façon de faire sont disponibles et facilitent le travail. Plus encore, le répondant au dossier des communications de l'AQDER offre une collaboration, une disponibilité et une aide aux différents responsables de la page des sections pour parvenir à réaliser un produit informatique valable et satisfaisant.

L'engagement l'AQDER de bien servir ses membres dans le domaine des communications est, et restera, une préoccupation associative bien ancrée dans sa planification stratégique.

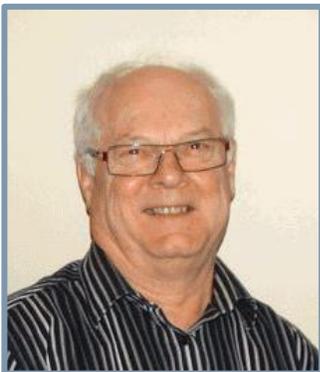
Alain Ouellet

Répondant au dossier des communications

## *Reconnaissance*

- Opération diamant
- Merci pour toutes ces années

### **L'opération «Diamant» : un hommage à nos aînés**



Eh oui! Voici une nouvelle forme de reconnaissance que le Conseil d'administration a proposée aux présidentes et présidents des sections. Leur réponse positive a permis de donner naissance à l'opération «Diamant» dont l'objectif est de souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire de naissance de nos membres. C'est une belle façon de leur rappeler qu'ils sont toujours très importants pour nous.

Il est évident que beaucoup de membres ont déjà dépassé cet âge. Nous avons alors émis des certificats soulignant les 80, 85, 90, 95, 100 ans et plus. Nous pourrions ainsi rejoindre toutes les personnes concernées d'ici 5 ans. Nous espérons que chacun aura la chance de se voir décerner le certificat signé par le président de l'AQDER et par sa présidente ou son président de section.

Le certificat «Diamant» revêt un caractère symbolique. En effet, il traduit le fait que nos membres sont les bijoux de notre Association. Le Conseil d'administration est fier de représenter des membres actifs dans différentes sphères de la société. Il veut enfin rappeler que l'AQDER est là pour chacune, chacun de ses retraités.

## **Merci pour toutes ces années**

Madame Lise Harnois, présidente de la section de la Mauricie et monsieur Paul Famelart, président de la section Marguerite-Bourgeoys, ont décidé de ne pas demander de renouvellement de mandat. Lise a présidé sa section durant 8 ans alors que Paul a fait de même durant 12 ans. Consacrer autant d'années au service de leurs collègues vaut certes une mention très honorable. Ils ont été un atout précieux à la table du Conseil des présidents. Il faut de plus mentionner que Paul a été directeur général et membre du Conseil d'administration. Merci, Lise et Paul, pour toutes ces années d'implication et de dévouement.

Guy, Guy, Guy ... Les amateurs de hockey ont souvent scandé ce prénom en hommage à une grande vedette. L'AQDER a aussi son Guy. En effet, notre précédent président a décidé de se retirer après 2 mandats très intenses. Ses 4 années à la présidence de notre Association ont permis une belle complicité entre le Conseil d'administration et le Conseil des présidents. Guy a été un homme respectueux de ses pairs, engagé dans son travail et à l'écoute des besoins des membres. On peut dire de Guy qu'il a été « la fleur » de notre organisation et qu'il laisse derrière lui une Association en santé.

Madame Denise Desjardins-Labelle a été responsable du dossier de la reconnaissance pendant de nombreuses années. Jean-Marc Proulx a pris la relève et a eu droit au soutien de Denise tout au long de l'année. La reconnaissance, elle la mérite vraiment. Merci pour toutes ces années ...

Jean-Marc Proulx, responsable du dossier Reconnaissance

## *Dossier politique*

- La tribune des retraités est sur les rails
- Le recours collectif bat de l'aile
- Des actions pour faire changer les décisions politiques
- Le retour au travail des retraités RRPE, tout le monde en parle



### **La tribune des retraités est sur les rails**

Au moment où le Secrétariat du Conseil du trésor, après consultation de quelques associations, nous imposait par la loi 126, la non-indexation pour une période de 6 ans à compter du premier janvier 2018, il mettait sur pied un comité technique visant à permettre la participation des retraités après l'adoption de la loi 126. Ce comité nommé Tribune des retraités fonctionne depuis juin 2017. L'AQDER est une des 6 associations de retraités représentées et a participé aux 4 rencontres de cette instance.

Les échanges sont cordiaux mais les chances d'obtenir une présence des retraités aux tables où sont discutés les régimes de retraite sont vraiment très faibles. Il faudrait l'accord des associations de cadres en fonction. Le SCT affirme qu'il n'est pas dans son intention de venir à nouveau modifier les régimes des retraités (RRPE, RREGOP, autres) mais insiste pour trouver une structure de consultation crédible pour connaître l'opinion des retraités. Comment pourrait-on désigner un représentant légitime des retraités chez les associations de retraités quand on sait que l'immense majorité des retraités n'adhère à aucune association?

En fait, les propositions sont reçues avec égard mais mènent à des discussions plus théoriques qu'à des effets pratiques. Nous maintenons une présence active et conservons l'espoir d'obtenir des changements positifs au regard de nos régimes de retraite.

## **Le recours collectif bat de l'aile**

Suite à l'adoption de la loi 126, une association a entrepris des démarches auprès du cabinet d'avocats Trudel, Johnston, Lespérance afin d'exercer un recours collectif à l'encontre de la loi. Le bureau d'avocats a tenu une rencontre de présentation en novembre 2017. Bien que les chances de victoire aient été évaluées à moins de 50%, il comptait utiliser des arguments comme la violation d'un article de la charte fédérale des droits, à savoir le droit d'association, de consultation et de négociation, la discrimination basée sur l'âge en vertu de la charte des droits et libertés, le fait que la négo a été faite avec les actifs seulement et qu'ils en ont tiré profit. De plus, le cabinet demandait une garantie de 250 000 \$ en cas de gain non monétaire.

De concert avec 6 autres associations, l'AQDER a écrit au cabinet Trudel, Johnston, Lespérance demandant à les rencontrer afin de discuter les modalités pratiques d'un éventuel recours. La réponse s'est fait attendre plusieurs semaines. Un représentant a finalement indiqué que les avocats évaluaient les éventuels manquements dans la conduite du dossier car le fait que les associations aient été consultées par le Secrétariat du Conseil du trésor leur enlevait un argument solide. Si le droit était clair, le dossier serait déjà déposé. Le cabinet d'avocats s'est finalement retiré du dossier.

Un petit groupe de retraités RRPE représentant des gens de différents milieux garde espoir de voir renaître un mouvement de contestation juridique. Nous participons à ces échanges en dépit du fait que les chances de réussite soient bien minces.

## **Des actions pour faire changer les décisions politiques**

Au cours du printemps, le président de l'AQRP et moi-même avons été informés que le Secrétariat du Conseil du trésor avait utilisé une évaluation actuarielle destinée à établir le taux de cotisation pour donner une valeur monétaire au régime RRPE dans

la conception de la Loi 126. Ce faisant, ils avaient oublié de tenir compte d'une somme de 746M \$ qui aurait dû être partagée entre les cadres en fonction et les retraités.

Nous avons écrit une lettre au ministre Pierre Arcand, du Conseil du trésor, pour l'informer de la situation et demander une rencontre pour discuter la suite à donner. Les députés qui avaient participé à la commission parlementaire sur la Loi 126 en ont reçu une copie conforme. Devant l'absence de réponse, nous avons transmis à nos membres concernés un résumé de la situation et le texte de la lettre. Nous avons récemment fait une relance auprès du ministre et des députés concernés. La réponse du ministre nous est parvenue le 24 avril. Il refuse d'entamer des discussions avec quelque groupe que ce soit au sujet du RRPE et nous réfère à la tribune des retraités. Notre prochaine action consistera à déposer une plainte officielle auprès du Protecteur du citoyen au nom des 28 000 retraités RRPE.

### **Le retour au travail des retraités, tout le monde en parle**

En qualité de président de l'AQDER, je suis membre du conseil d'administration de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement et à ce titre, j'ai mis l'accent sur le renforcement des liens entre nos sections et les associations locales des directions en fonction.

Nous savons que nos retraités du RRPE ne peuvent revenir au travail dans une fonction similaire à moins de renoncer à leur pension de retraite. Dans ce dossier spécifique, nous avons établi un partenariat avec la FQDE pour demander au Secrétariat du Conseil du trésor d'assouplir les conditions d'un retour temporaire au travail; les directions en fonction souffrent d'une pénurie sévère de remplacement alors que nos membres pourraient contribuer un peu et en tirer quelques avantages financiers. Notre principale demande est d'asseoir les retraités à la même table que les représentants des actifs pour discuter avec le SCT. C'est un dossier à suivre.

## Conclusion

Pour terminer ce rapport, il me semble important de faire ressortir le nombre impressionnant de bénévoles qui participent à la vie de l'AQDER pour le mieux-être de toute l'organisation.

Je veux mentionner ici les membres de chacune des sections de l'AQDER qui s'impliquent dans leur région. Que ce soit à titre de président(e), de répondant(e) en assurances, de diffuseur(e) de l'information, de trésorier(e), secrétaire ou responsable de l'organisation d'activités, plus d'une centaine de bénévoles sont au service de nos membres. Je les remercie de leur engagement.

Je m'en voudrais de négliger les participants aux comités et groupes de travail de l'AQDER, le président d'élection, les vérificateurs internes et aux nombreux bénévoles qui participent depuis quelques mois à l'organisation de cette rencontre annuelle. On peut facilement parler d'une cinquantaine de personnes. Je tiens à leur exprimer ma profonde gratitude.

Enfin, je remercie notre adjointe administrative, madame Louise Meunier, notre directeur général, monsieur Denis Bédard, et chacun des membres du conseil d'administration, ces collègues indispensables sans qui le service aux membres ne peut s'actualiser.

Laurent Aubin

2018-06-07

## *Liste des personnes honorées en 2017-2018*

Récipiendaire de l'ordre de la reconnaissance 2017 : Paul Famelart

Présidents qui ont quitté leur fonction :

- Lise Harnois, section Mauricie
- Laurent Aubin, section Laval
- Paul Famelart, section Marguerite-Bourgeoys

Président sortant de l'AQDER : Guy Lessard